



LE PROJET PEDAGOGIQUE

Table des matières

I.	<u>L'ACCUEIL PERMANENT</u>	3
A.	<u>Le cadre de vie</u>	3
B.	<u>Un lieu de vie à caractère familial</u>	3
C.	<u>Un accueil ouvert sur l'extérieur</u>	4
D.	<u>Un accueil situé dans un cadre partenarial</u>	5
E.	<u>Un accueil dans l'alliance avec les familles</u>	5
F.	<u>Un accueil personnalisé</u>	6
G.	<u>Typologie des accueils</u>	6
H.	<u>La supervision</u>	7
I.	<u>La formation</u>	7
J.	<u>Le processus d'admission</u>	7
II.	<u>L'ESPACE D'ACCUEIL : PLANS</u>	8
A.	<u>Plan de situation</u>	8
B.	<u>Plan du site</u>	9
C.	<u>Plan de la maison</u>	10
1.	<u>Rez de chaussée : 158 m²</u>	10
2.	<u>Etage :</u>	10

I. L'accueil permanent

A. Le cadre de vie

Une maison spacieuse située en pleine nature qui permet de bénéficier à la fois des avantages de la campagne et des avantages urbains. Située sur la commune de Mauguio, faisant partie de l'agglomération de Montpellier cela nous offre des facilités pour la scolarisation des enfants en milieu ordinaire ou spécialisé et pour leurs loisirs. Les facilités de déplacements favorisent également le lien aux familles et leur autonomie.

La configuration de la maison a toujours facilité l'appropriation des lieux par les enfants. Ils y trouvent à la fois l'espace de leur intimité qui permet le retrait et l'ouverture sur des espaces communs qui permet communication et convivialité. Le plein pied et les larges baies vitrées permettent une circulation entre le dedans et le dehors facile et sécurisée. Elle leur permet une liberté de mouvement, une indépendance tout en ménageant une proximité constante de l'adulte.

En ce qui concerne l'organisation interne de la maison voir plan en annexe.

B. Un lieu de vie à caractère familial

L'accueil au lieu de vie de Bentenac est un accueil de caractère familial. La vie du lieu est gérée par un couple dont c'est le domicile, ce qui situe l'accueil permanent dans la perspective globale de l'espace Bentenac et donne au lieu d'accueil une tonalité particulière. La particularité de l'espace Bentenac c'est qu'il y a une vie avant l'accueil. Il y a une vie propre au lieu qui n'est pas conditionnée à l'accueil des jeunes. Le couple est ce qui précède l'accueil. Sa vie excède l'accueil.

L'accueil à caractère familial est une donnée à prendre en compte dans l'évaluation des accueils proposés. Il est différent d'un accueil en petit nombre qui revêt une ambiance familiale. Il offre tous les intérêts du petit nombre : l'attention à chacun, l'individualisation de l'accompagnement, un climat chaleureux.

Le partage et la permanence de vie permet un meilleur suivi de l'enfant, une moins grande déperdition des informations. Il évite la parcellisation de la prise en charge. Il peut prendre la place d'un lieu référentiel qui sert de principe d'articulation et d'unification de la vie de l'enfant. Ce principe d'unification n'est bien sûr pas à entendre ni à confondre avec un principe totalisant.

L'inscription familiale est encore différente de ces précédentes dimensions qu'elle offre la permanence et le partage de vie en petit collectif. Il partage avec un petit collectif ces intérêts précédemment cités en accentuant encore leurs effets. Mais il est plus encore.

Le caractère familial de l'accueil permet de proposer à l'enfant un style de vie, un art d'habiter et d'habiter ensemble qui colore la dimension éducative et lui imprime sa singularité.

Ce cadre familial met l'enfant face à des représentations parentales. C'est ce qui en fait l'intérêt, la difficulté et la limite. Les divers intérêts que revêt la proposition d'un accueil familial débouchent sur autant de difficultés proportionnelles à ces intérêts. Ces difficultés sont très peu repérées et généralement sous estimées. Ce sont ces difficultés qui souvent sont à l'origine de placements répétés pour des enfants ayant subis de graves carences affectives.

La vie familiale va donner des représentations parentales qui peut offrir une voie d'apaisement de la souffrance affective de l'enfant mais qui va inévitablement, en même temps, la réactualiser. Cette réactualisation donne lieu à un travail essentiel et constant qui aura des effets structurants et restaurateurs. Il laissera dans la vie de l'enfant des empreintes qui seront pour lui autant de points d'appui et facilitera une inscription à l'intérieur du lieu source de sécurité.

Cette sécurité lui donnera une assise affective qui améliorera son équilibre psychologique. A partir de là les conditions seront réunies pour que soient favorisés leurs acquisitions et leur développement.

Cette sécurité acquise permettra des effets paradoxaux mais pas moins structurants. A l'âge de l'adolescence elle leur mettra de remettre en question leur inscription dans le lieu. Elle leur permettra de développer des relations conflictuelles avec le lieu d'accueil amenant éventuellement à la fin de leur accueil. A travers cette fin d'accueil suscitée ils apprennent à maîtriser la dimension d'abandon qui marque leur vie pour s'en extraire et leur permettre de se séparer (qui n'est pas oublier) de leur famille naturelle et des traumatismes qu'ils y ont subis, comme du lieu d'accueil pour devenir sujets de leur vie.

Toutes ces données permettent de comprendre en quoi ce cadre qui donne des atouts importants est d'un maniement très complexe qui demande une grande attention aux éléments qui suivent.

C. Un accueil ouvert sur l'extérieur

L'ouverture d'un lieu d'accueil sur l'extérieur est d'abord le fruit d'un vivre-avec. En effet dans une vie partagée le jeune est accueilli dans une carte relationnelle qui est celle des permanents du lieu et l'ouverture du lieu sur l'extérieur est d'abord celle que vivent les accueillants.

Ceci dit, la situation géographique qui est la nôtre facilite l'inscription des jeunes que nous accueillons dans une vie sociale riche. L'importance et la vitalité de la petite ville de Mauguio comme la proximité de Montpellier nous offrent un éventail de possibilités importantes susceptibles de répondre aux divers besoins de l'enfant ou de l'adolescent tant dans le domaine de la scolarité, de l'éducation spéciale, de la santé que de la vie culturelle et des loisirs. En fonction de la problématique des jeunes, de leurs difficultés, de leurs besoins une multitude de réponses adaptées peuvent être mises en oeuvre qui favorisent leur épanouissement et stimulent leur développement.

Un lieu ouvert sur l'extérieur est un lieu qui se refuse à des prises en charge globalisées. Notre accueil est une réponse apportée sur le champ de l'inscription sociale, nous ne saurions apporter simultanément une réponse en terme de scolarité ou de (pré)formation professionnelle ou tenir lieu d'inscription dans une institution de l'éducation spéciale. C'est pourquoi les ateliers de Bentenac ne prendront pas en charge des jeunes accueillis sur la structure d'accueil permanent si ce n'est de manière très exceptionnelle. Si le cas se présentait il donnerait lieu à conventionnement particulier comme il est de règle pour les accueils de la structure d'accueil de jour. Pour ces cas très particuliers les activités développées sur le lieu peuvent être un extérieur à l'intérieur et parfois être un des seuls extérieurs supportables. C'est cependant un type de réponse qui doit être manié avec beaucoup de circonspection.

L'activité propre du lieu notamment dans sa dimension économique en constitue une des ouvertures. Elle place le lieu dans un courant d'échanges qui est profitable au jeune auquel il offre le contact avec des adultes qu'il voit travailler, ce qui permet l'enregistrement de représentations qui faciliteront son insertion sociale et professionnelle.

D. Un accueil situé dans un cadre partenarial

Si la permanence de vie donne au lieu d'accueil une position privilégiée pour servir à l'enfant de référent et lui permettre d'articuler les divers temps et lieux de sa vie, le lieu d'accueil ne peut accomplir cette tâche que dans un cadre partenarial. Ce cadre partenarial permet au lieu de situer sa place et de ne pas confondre ce qui relève ainsi de sa mission avec une appropriation de l'enfant.

Le cadre partenarial différencie les places de chacun sur un mode interactif au lieu de les différencier sur un mode hiérarchisant. Cette configuration qui structure la place du lieu d'accueil comme des autres partenaires, la famille du jeune comprise, n'est pas sans incidence sur la façon dont va se structurer la place du jeune pour lui permettre d'accéder à une position de sujet, acteur de sa propre histoire.

E. Un accueil dans l'alliance avec les familles.

Ce terme d'alliance est un concept qui permet de situer la relation du lieu à la famille du jeune. L'accueil familial forcément surgit que le lieu le veuille ou pas une dimension de concurrence avec la famille naturelle de l'enfant. Le désamorçage de cette situation concurrentielle constitue le cœur du travail. Ce n'est qu'en transformant la concurrence en alliance que le jeune se sentira autorisé à puiser dans le lieu la nourriture affective et éducative nécessaire à son épanouissement.

Ce concept d'alliance désigne un type de relation qui permet la proximité tout en conservant la distance, de construire une place distincte sans connivence ni rivalité. L'alliance permet une pratique ajustée aux besoins de l'enfant, aux difficultés des familles. Elle permet la lucidité sans jugement sur les carences parentales. Elle permet de respecter, soutenir et développer les compétences des parents sans être dans une attente imaginaire de ce que ces parents devraient être pour leurs enfants.

Ainsi sera évité tout conflit de loyauté au profit d'une mise en tension structurante permettant à l'enfant de construire son identité sur l'un et sur l'autre. Parler ainsi c'est renvoyer à la division constitutive du sujet : « L'identité n'est pas *un*, mais *deux*. *L'un et l'autre*. ». Du coup cela revient à situer l'accueil dans une modalité particulière mais pas anormale de la construction de la personne humaine.

F. Un accueil personnalisé

Un accueil personnalisé débute, pour nous, par une rencontre. L'admission ne se fait pas sur dossier mais à partir de l'écoute de la demande de travailleurs sociaux. Leur parole se fait l'écho des riches potentialités de l'enfant comme des difficultés dans lesquelles il se débat. Elle porte l'empreinte d'un désir dans lequel l'enfant est inscrit. C'est en nous inscrivant dans ce désir là que nous proposons au jeune de s'inscrire dans le lieu.

Le contrat d'accueil est l'instrument de la personnalisation de l'accueil. Il précise le sens de l'accueil, indique les objectifs poursuivis et en définit les modalités. Le contrat d'accueil inscrit l'accueil dans une durée limitée ou ponctuelle qui permet d'en réinterroger la pertinence. Il est également l'instrument d'une évaluation de ses effets.

G. Typologie des accueils

Notre ancienneté dans l'accueil nous a renforcés dans nos intuitions de départ. Il est très difficile de catégoriser les enfants accueillis et de déterminer a priori des champs d'intervention spécifiques. Si la nosographie peut donner quelques indications utiles, chaque individu est singulier et la capacité à accueillir tel ou tel type de problématique ne garantit nullement la capacité des accueillants à assumer tel ou tel jeune en particulier. Par contre, la connaissance et l'expérience de telle ou telle problématique sont précieuses pour apprécier notre capacité à répondre aux demandes qui nous sont adressées. C'est pour cela que l'accueil dans un lieu d'accueil se fait au cas par cas.

Mais cet accueil au cas par cas peut aussi présenter un autre intérêt qui recoupe ce refus de catégoriser les accueils. La diversité de typologie des enfants ou jeunes accueillis évite des effets agglutinogène et stigmatisant. Cette diversité accroît l'individualisation des prises en charge et favorise une dynamique relationnelle enrichissante pour tous.

Il en est de même pour l'âge. Si les lieux d'accueil ont d'abord pour vocation l'accueil des adolescents notre expérience nous montre que si les accueils de tous jeunes enfants paraissent plus faciles ils n'en demeurent pas moins délicats et peuvent se prêter à de lourdes conséquences. Ainsi des demandes d'accueils qui nous ont été adressés après des échecs répétés de placements. Ces répétitions d'échecs sont toujours très onéreuses et participent à l'enkystement de problématiques carencielles qui se perpétuent dans les générations futures.

H. La supervision

L'accueil en lieu de vie ou en famille d'accueil se caractérise par l'exercice d'un service public à l'intérieur d'un espace privé. L'étrangeté de l'exercice tient à ce que la qualité du service rendu est dépendante du caractère privé du lieu et de l'instance de l'offre de service. Il y a là une réelle difficulté pour les pouvoirs publics qui doivent exposer des jeunes à la vie privée de personnes et de familles dont ils doivent en même temps garantir la qualité. Cette contradiction est impossible à résoudre de manière objective et extérieure sauf à chercher à réduire ce caractère privé de l'accueil qui tend alors à se banaliser et à perdre sa forte singularité qui lui donne toute son toute son efficacité. La seule manière de garantir la qualité de cet accueil est que cet accueil se soumette à une supervision. C'est le seul extérieur possible, nécessaire et indispensable, susceptible de garantir le caractère privé de l'accueil tout en introduisant au sein de cette intimité une extériorité protectrice.

I. La formation

La formation constitue également un facteur important d'équilibre. Elle permet de confronter et d'enrichir sa pratique. Elle en garantit l'ouverture. Une pratique qui s'efforce de se penser permet de passer du vécu à l'expérience. C'est dans le fil de cette expérience que nous envisageons des actions de formation qui nous donnent l'occasion d'avancer dans nos axes de recherche. Cette dimension de formation se met en oeuvre à travers la participation à des séminaires, colloques ou autres formes de formation dans le sens d'un accroissement de connaissances, mais aussi dans les interventions qui nous sont demandées, communications articles ou cours : IRTS ou autres centres de formation.

J. Le processus d'admission

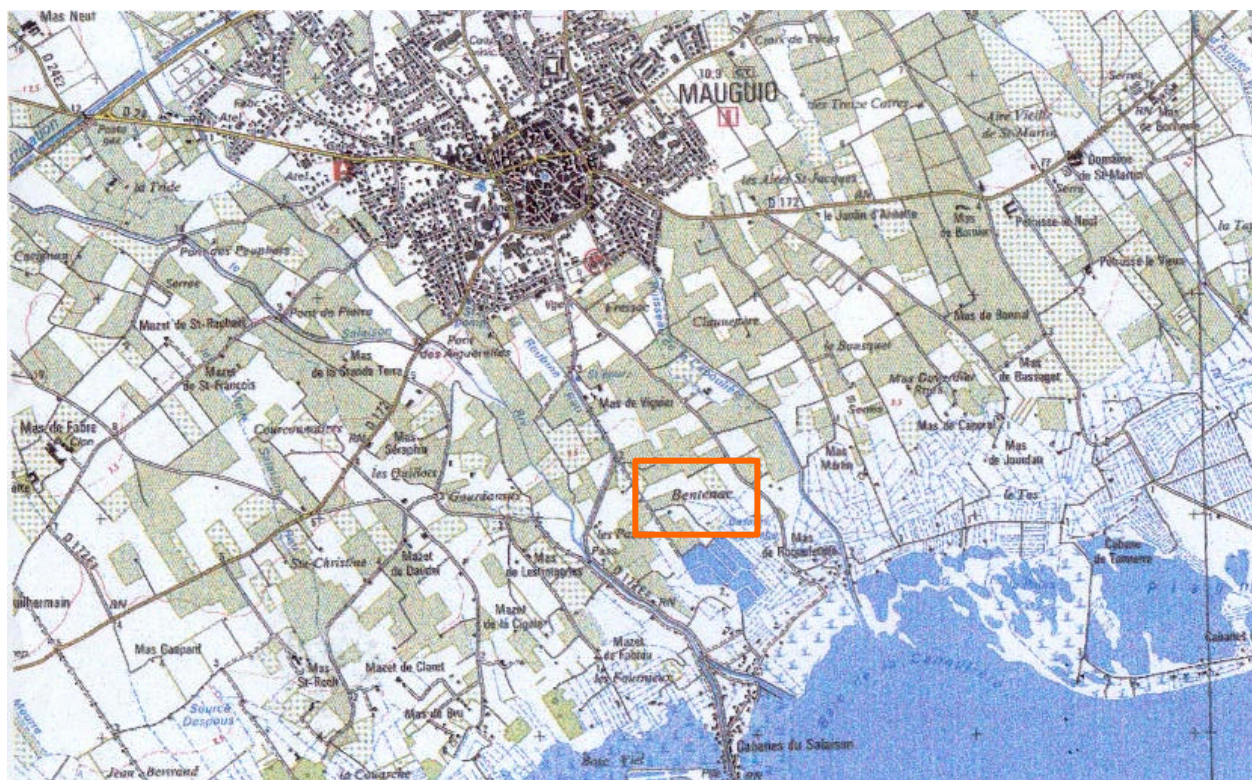
La procédure d'admission passe par un contact direct avec les personnes porteuses d'une demande d'admission et le bénéficiaire de l'admission. La rencontre entre adultes responsables du jeune est le préalable à toute admission. C'est dans la parole qui témoigne de l'investissement qu'il a suscité chez les adultes qui en ont la responsabilité que s'inscrit notre accueil, la possibilité d'une rencontre avec la personne accueillie. Ce n'est pas sous la pression d'un besoin (qui est du côté du manque) que peut se réaliser un accueil mais du côté de la pression d'un désir qui envisage le jeune et suscite notre action.

Si nous ne pensons pas utile l'envoi préalable d'un dossier ni sa consultation, il est par contre tout à fait essentiel d'être en lien avec les personnes détentrices d'informations sur son histoire. La connaissance de ces informations nous seront utiles lorsqu'elles pourront prendre sens dans la relation que nous aurons créée avec la personne accueillie en fonction de son accompagnement.

La procédure d'admission dans ses modalités pratiques (temps d'essai par exemple) sera définie au cas par cas. Chaque temps d'accueil qu'il relève d'un temps préalable à l'accueil ou du temps propre de l'accueil donne lieu à une convention d'accueil.

II. L'espace d'accueil : Plans

A. Plan de situation



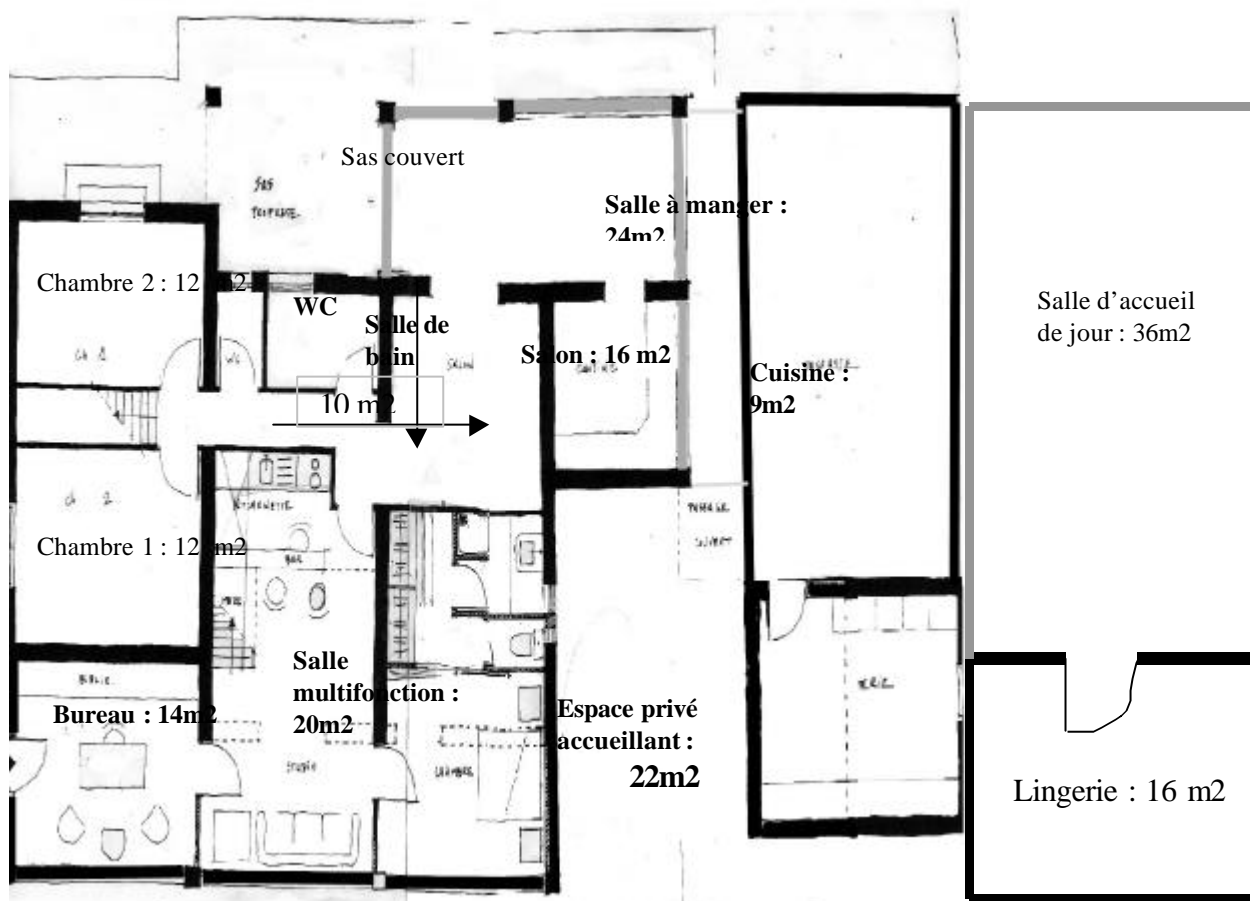
B. Plan du site



En jaune : Terres occupées par ETAP. - En rouge : Maison et atelier
En vert : chemins privés – En orange : route des cabanes et chemin d'accès au site

C. Plan de la maison

1. Rez de chaussée : 158 m²



En gris clair : baies vitrées.

2. Etage :

